

TAUX DES RETENUES À LA SOURCE (RAS) 2021

CANADA



Montant personnel de base - impôt : janvier 2021	13 808\$
ASS. EMPLOI : Taux employé du brut :	1.18%
Taux employeur : 1.4 X le montant de l'employé	
Maximum salaire cotisable :	56 300\$
Montant cotisation maximum :	664.34\$

QUÉBEC



Montant personnel de base - impôt :	15 728\$
R.R.Q.: Taux de :	5.90%
Maximum cotisable annuel :	3 427.90
	3 427.90
	<u>6 855.80</u>
Gain annuel maximum :	61 600\$
Exemption	3 500\$
Maximum gains cotisables	58 100\$

RQAP :	Maximum revenus assurables	83 500\$
	Taux employé du brut	0.494%
	Taux employeur du brut	0.692%
	Cotisation maximale employé :	412.49\$
	Cotisation maximale de l'employeur (par employé)	577.82\$

FSS : Si votre masse salariale est inférieure ou égale à 1 million de dollars :

	1er janvier 2021	à partir du	à partir du
Taux Général :	1.65%		
Taux Manufacturier :	1.25%		

Si votre masse salariale est supérieur à 1 million de dollars, veuillez consulter les taux sur le site de Revenu Québec.

CNT :	Maximum de la rémunération assujettie	83 500\$
	taux de cotisation	0.07%

CNESST :	Salaires Maximum cotisable par employé	83 500\$
----------	--	----------
